



UNCATEGORIZED



## LE DROIT DES PATIENTS ÂGÉS

### RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

**Taux de satisfaction de nos stagiaires pour l'année 2023 : 95,74 % (93,13 % en 2022)**

- Pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2023 : 95,52 %
- Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023 : 95,95 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : [Contact-formations@alaji.fr](mailto:Contact-formations@alaji.fr)

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation en vigueur relative aux droits et devoirs du patient âgé.
- Identifier les apports essentiels de la loi.
- Évaluer les écarts entre les obligations légales et les pratiques professionnelles.
- Impulser la mise en œuvre de nouveaux fonctionnements en Institution

### CONTENU DE LA FORMATION

#### **Historique et évolution des textes**

##### **Les différents textes nationaux :**

- La loi du 9 juin 1999 sur les soins palliatifs
- La loi du 24 avril 2005 sur la fin de vie
- La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé

##### **Les droits fondamentaux du patient et les droits spécifiques des personnes âgées**

##### **La charte du patient hospitalisé actuellement en vigueur:**

- Les valeurs qui la sous tendent
- Les principes et engagements à appliquer par les professionnels de toutes les disciplines
- Les aspects intégrés par tous et mis en œuvre au quotidien
- Les moyens au sein de l'établissement pour évaluer la qualité des soins et des services : questionnaire de sortie, enquêtes de satisfaction, analyse des réclamations écrites

- Les aspects à faire évoluer

#### **Les risques encourus par l'établissement en cas de plainte**

- Les associations de patients et usagers : leurs rôles et missions
- Les recours contentieux

#### **La protection de la liberté individuelle et le respect de la vie privée**

#### **Le dossier médical : son contenu et l'accès au dossier**

#### **Repérage des évolutions nécessaires pour chacun**

#### **Adaptation de la charte type à la spécificité de l'établissement**

### DURÉE

2 jours

### METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels issus des métiers du sanitaire et social

### MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant


### MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

#### **Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<https://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

## **CONTACTS**

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

## **ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de

l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

## **TARIF**

- Tarif individuel indicatif de 196 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

## **DERNIÈRE MISE À JOUR**

16/05/2024

